Le BIA à l'Aéroclub Basque

Brevet d'Initiation Aéronautique

bia.acbasque@gmail.com

contact@aeroclub-basque.com

Tél: 05 59 23 93 79





Le **BIA – Brevet d'Initiation à l'Aéronautique,**créé en 1968, s'adresse à des élèves âgés
d'au moins 13 ans et inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire.

Actuellement l'atelier BIA du Lycée Cantau d'Anglet est réalisé en partenariat avec l'Aéroclub Basque au moyen d'une convention annuelle.

Mais il n'est pas nécessaire d'appartenir à cet établissement pour s'inscrire
aux cours du BIA.

Les cours théoriques sont assurés par **Jean-Philippe NOUAILLE**, pilote professionnel titulaire de l'ATPL (licence théorique pilote de ligne), instructeur / examinateur avion,

instructeur drones et titulaire du CAEA et en cas d'absence par Gaby DARTAGUIETTE, contrôleur aérien, instructeur / examinateur avion et ULM, titulaire du CAEA.

Les vols BIA ne sont assurés que par des instructeurs.

Objectif des cours

- 5
- faire découvrir le monde de l'aéronautique aux jeunes
- développer les connaissances théoriques en faisant appel aux notions acquises dans les diverses matières enseignées : mathématiques, géographie, physique, mais aussi histoire, anglais à travers les revues et la phraséologie aéronautique
- développer les connaissances techniques au travers d'applications pratiques (expériences en classe, séance de simulateur de vol, vol d'initiation)
- inciter les élèves à devenir pratiquants de sports et de loisirs aéronautiques
- par projet professionnel et à se fixer un objectif d'emploi en vue de professions
- liées à l'aéronautique ; pour autant il ne s'agit pas d'une orientation scolaire

mais d'una simple ention



Contenu des cours

- Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace
- Connaissance des Aéronefs
- Aérodynamique et mécanique du vol
- Météorologie
- Navigation Sécurité des Vols Réglementation
- Option facultative : anglais aéronautique (recommandée)
- Séances de simulateur dynamique d'avion léger (30 min)
- Découverte du pilotage réel à bord d'aéronefs de l'Aéroclub Basque
- = préparation du vol puis vol d'initiation en place pilote (0h55) et vols

en tant que passager (2h si possible) ; le vol reste facultatif (médical ? peur ?) ; Ne volent que les élèves reçus à l'examen BIA.

- Présentation des carrières aéronautiques par divers professionnels
- Visites d'une tour de contrôle, de la base héliportée de la Gendarmerie,

d'un Atelier de Maintenance, d'un aéroclub et rencontre avec



Examen

Organisé par les Académies, il se déroule vers la mi-mai.
Il prend la forme d'un QCM de 100 questions qui porte sur les 5 thèmes (durée 2 Heures 30 minutes - 20 points par thème) :

- connaissance des aéronefs
- aérodynamique et mécanique du vol
- météorologie
- règlementation, navigation et sécurité des vols
- histoire de l'aéronautique et de l'espace.

Une épreuve facultative (durée 30 minutes - 20 points) sur l'anglais aéronautique est aussi proposée aux candidats.

- la note zéro est éliminatoire, sauf pour l'épreuve facultative
- chaque question vaut 1 point
- une réponse fausse n'enlève pas de points
- les cinq thèmes ont tous le coefficient 1
- seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour

l'épreuve

facultative

- un minimum de 50 points sur 100 est exigé pour obtenir l'examen

Examen





Session 2015

23 élèves (2 filles) / 2 abandons / 19 reçus (16 mentions = 5 TB / 7 B / 4 AB / 3 -) / 2 collés

Session 2016

25 élèves (6 filles) / 2 abandons / 19 reçus (18 mentions = 8 TB / 7 B / 3 AB / 1 -) / 4 collés

Session 2017

22 élèves (6 filles) / 3 abandons / 16 reçus (14 mentions = 4 TB / 7 B / 3 AB / 2 -) / 3 collés

Session 2018

27 élèves (9 filles) / 3 abandons / 21 reçus (14 mentions = 3 TB / 6 B / 5 AB / 7 -) / 3 collés 1 élève félicité par le Rectorat pour avoir eu la meilleure note de l'Académie

Session 2019

34 élèves (10 filles) / 2 abandons / 31 reçus (25 mentions = 10 TB / 10 B / 6 AB / 5 -) / 1 collée

Session 2020

23 élèves (7 filles) / 1 abandon / 21 reçus (20 mentions = 10 TB / 6 B / 4 AB / 1 -) / 1 collé

Session 2021

18 élèves (4 filles) / 0 abandon / 16 reçus (15 mentions = 8 TB / 6 B / 1 AB / 1 -) / 1 collé

Session 2022

30 élèves (8 filles) / 2 abandons / 26 reçus (23 mentions = 10 TB / 9 B / 4 AB / 3 -) / 2 collés

Session 2023

36 élèves (10 filles) / 0 abandon / 32 reçus (28 mentions = 15 TB / 11 B / 2 AB / 4 -) / 2 collés / 2 absents

Le BIA du Lycée CANTAU est régulièrement cité en exemple.





L'obtention du BIA apporte :

- une connaissance en aéronautique qui se limite à peu près au quart des connaissances

requises pour la licence de pilote privé (PPL) ainsi que pour le brevet de pilote de planeur (BPP, vol à voile) ou d'ULM

- une expérience pratique grâce aux différentes activités pratiquées dans le cadre de la

formation au cours de l'année (séance de simulateur et vol d'initiation, uniquement réservé

aux élèves reçus à l'examen)

- la découverte ou la confirmation d'une passion et/ou d'une voie professionnelle
- la preuve d'une motivation certaine lors des futurs recrutements scolaires, étudiants ou professionnels
- des aides financières si l'élève souhaite poursuivre vers une licence de pilote de loisir

Bénéfices de l'examen

BOURSES FFA

Objectif	Montant de l'aide	Pièces justificatives
1 ^{er} Lâché solo	335€	Copie carnet de vol
LAPL modulaire	335€	Copie LAPL
LAPL modulaire + BIA	500€	LAPL + diplôme BIA
Théorique PPL*	75€	Copie théorique PPL + diplôme BIA
Théorique PPL + jeunes ailes*	100€	Copie théorique PPL + diplôme BIA
Théorique LAPL*	75€	Copie théorique LAPL + diplôme BIA
Théorique LAPL + jeunes ailes*	100€	Copie théorique LAPL + diplôme BIA
PPL	670€	Copie PPL
LAPL complet	670€	Copie LAPL



Bénéfices de l'examen



<u> Aides FFA – Fédération Française Aéronautique :</u>

Aides cumulables / avoir moins de 21 ans / bourse versée au club sur le compte pilote

Aucune aide pour les licences professionnelles !

<u>Aides FFPLUM – Fédération Française Planeurs et ULM</u> <u>:</u>

Brevet complet = 400 € / Brevet + BIA = 500 € Avoir moins de 25 ans / bourse versée au club sur le compte pilote

<u> Aides FFVP – Fédération Française Vol en Planeur :</u>

Brevet complet = 400 € / Brevet + BIA = 500 € / (+ autres aides si formations autres)
Avoir moins de 25 ans / bourse versée au club sur le compte pilote





<u>OÙ :</u> Lycée CANTAU (cours et centre d'examen)

1 Allée de Cantau - 64600 ANGLET

QUAND: un MERCREDI sur deux de 14H à 18H

hors vacances scolaires du 18/10/2023 au 15/05/2024 – examen mi-mai 2024

Total..... 97 €

par chèque à l'ordre de « Aéroclub Basque »

(non-remboursables en cas d'abandon en cours d'année ou d'échec à l'examen ou d'exclusion)

<u>Mécènes</u>: Aéroclub Basque (72€) + Armée de l'Air (supprimée en 2022)

+ FFA (50€) + Lycée CANTAU (salle / supports)





Le BIA en candidat libre :

En raison des diverses activités du mercredi après-midi (sport, musique, danse...), les élèves peuvent ne pas venir en cours BIA chaque mercredi. Toutefois, il leur est demandé : un mail des parents dans ce sens, de s'inscrire comme les autres, de venir à chaque séance de révision, de se manifester pour l'inscription à l'examen (janvier). Cours et annales sont donnés sur clef USB.

L'âge idéal pour suivre le BIA :

C'est l'élève en classe de Seconde. Sont acceptés : lycéens et quelques collégiens (3ème)

Plus jeunes, les élèves n'ont pas les connaissances scolaires minimum en maths, histoire, géographie, physique, anglais.

Ils n'osent pas poser les questions face à des plus âgés (Terminales) qui s'ennuient lors des réponses apportées et discutent entre eux. Amplitude de la classe = 5/6 années !

Ils se démobilisent, trouvent que c'est « trop » dur et souvent abandonnent en pensant que l'aéronautique n'est pas faite pour eux. L'objectif du BIA est alors raté!

Enfin, certaines opérations promotionnelles sont réservées aux enfants de 16 ans minimum ; les plus jeunes sont déçus de ne pas pouvoir concourir (or unique chance).

La discipline

Le BIA n'est pas la garderie du mercredi après-midi!

Certains élèves en ont besoin pour leur avenir. Merci de penser à eux !

Toutes les pièces réclamées pour l'inscription sont obligatoires, notamment la double autorisation parentale pour le vol.

Le professeur n'est que vacataire (payé à l'heure de cours) et il n'a pas de secrétariat.

Quand il écrit pour demander des pièces ou des informations, le professeur apprécie

qu'on lui réponde. Il déteste devoir relancer ! (5 relances x 40 élèves = TROP !)

Le professeur fait l'appel à chaque cours ; toute absence non-excusée à l'avance sera signalée aux parents et à la Vie Scolaire du Lycée CANTAU. Inutile donc d'arriver en retard et/ou de quitter le BIA à l'inter-cours...

Le professeur communique par mails et rarement par sms ; ils sont toujours adressés

et à l'élève et à ses parents. Tout mensonge est donc inutile...



Seul le professeur décide s'il peut être tutoyé!

Pas de bavardage avec ses voisins, la classe comptant jusqu'à 40 élèves !

Le professeur ne noircit pas le tableau avec ses nombreux schémas pour le simple plaisir

de consommer des feutres (qu'il paye) : la prise de notes est donc vivement conseillée.

Le professeur ne donne pas de devoirs hebdomadaires... mais il le peut !

Il peut aussi aimer la voix chevrotante de l'élève interrogé à l'oral devant toute la classe...

Il n'est pas interdit d'obtenir une mention à l'examen ; l'élève a le choix parmi celles coutumièrement proposées (Assez Bien / Bien / Très Bien / Félicitations du Rectorat).

Et cela flatte d'ailleurs le professeur... (NB : minimum aux examens DGAC = 15/20)

Le professeur vient pour transmettre un savoir et non pas pour faire de la discipline.

En cas de non-respect, le professeur se réserve le droit d'exclure un élève



Les visites









Le vol d'initiation













Le vol d'initiation













Le vol d'initiation





Si vous êtes tentés et motivés, passez votre BIA!

Bravo à toutes et tous nos anciens élèves!





Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :



L'AEROCLUB BASQUE

Tél: 05.59.23.93.79

Horaires du secrétariat : Lundi au jeudi 10h30 – 17h30 / Vendredi 14h00 – 18h00

Mail du Professeur : bia.acbasque@gmail.com

Ou à visiter son site internet : www.aeroclub-basque.com

LE LYCEE CANTAU

Tél: 05.59.58.06.06 (Secrétariat du Proviseur) http://www.lycee-cantau.net

<u>Merci !</u>